



## Problème location de prés.

Par **Doudou**, le **26/06/2010** à **14:21**

Bonjour,

Un terrain que je "sous-loue" depuis des années (10 ans) sans payer de charges de MSA et aujourd'hui on me réclame des charges de MSA et ça représente 5 fois la somme du loyer (125 € à l'année en temps normal). De plus, on me réclame une année d'arriérée de charges MSA.

Il faut savoir que je n'ai été prévenu ni oralement, ni par écrit par la personne qui me "sous-loue" d'une hausse éventuelle ou d'un supplément de charges l'année dernière.

Est-ce normal ?

En vous remerciant.  
Cordialement

Par **jeetendra**, le **26/06/2010** à **14:31**

[fluo]A.D.I.L de Saône et Loire[/fluo]  
Centre d'information sur l'habitat  
13 r Gabriel Jeanton  
71000 Mâcon  
Tél : 03 85 39 30 70

Bonjour, prenez contact lundi avec l'Association ADIL de défense des locataires à Mâcon, ils

tiennent des permanences juridiques et vous renseigneront efficacement, bon week-end à vous.